# 

PRIX DE L'ABONNEMENT: Roubaix-Tourcoing: Trois mois, 43 fr. 50. — Six mois, 26 fr. —
Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne: Trois mois, 45 francs. —
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des abonnement est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX: A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17 | A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42

Asonnement et Annonces: Rue Neuve, 17, à Roubaix.

Directeur: ALFRED REBOUX

AGENCE SPÉCIALE A PARIS: Rue Noire-Dame-des-Victoires, 28

9 bis. - A Paris, chez MM. Hav , LAFFITE et C\*, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34, à Bruxe . 1'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 25 JANVIER 1888

# COUPS DE REVOLVER

Du nord au sud, du ponant à l'orient, c'est un feu roulant de coups de revolver. Oncques no vit, messeigneurs, humeur guerrière aussi développée. L'autre jour, c'est un inventeur qui décharge sa bile et trois balles sur Jules Ferry; puis c'est un autre chercheur, un Balthazar Claës qui se venge sur M. Raynaud de ses déconvenues et de ses désespérances; puis encore, voici un client qui demande des comples à son avoué et appuie son tangage en faisant parler la poudre. Avant-hier, le tour de Mile Louise Michel était arrivé. En guise d'arguments, un fou lui a envoyé deux balles dans l'oreille. Et nous ne parlons que des fusillades récentes. Si l'on voulait remonter jusqu'à l'année dernière seulement, il faudrait ajouter des co-lonnes au journal pour donner une énumérations en le sui le sui de la complement de co-lonnes au journal pour donner une énumérations en le sui de la complement de la complem lonnes au journal pour donner une énuméra-tion complète de tous les attentats.

Aubertin est fou, paralt-il; Mimault est insensé et Lucas, le revolveromane d'hier, ne jouit pas de toutes ses facultés. Il faut convenir qu'il est grand, le nombre des individus qui se promènent sur la voie publique et dont du se promenent sur la voie publique et dont la place serait à Charenton ou Armentières. C'est à se demander à quoi sorvent les maisons d'aliénés et si elles ne sont pas une simple flatterie à la masse. On n'enferme peut-ètre que quelques malheureux que pour faire croire à ceux qui sont dehors qu'ils jouissent de toute leur raison.

Il est probable que cesindividus sont beaucoup moins que ne le prétendent leurs avocats. Nous coudoyons dans la rue des gens
parfaitement sensés qui ont un revolver dans
leur poche comme on a un porte-cigare ou
un silfiet à Rouen, et qui seront demain des
aliénés s'ils rencontrent par hasard un individu dont les opinions diffèrent des leurs ou
un avoué qui les fait languir. Nous ne parlons pas des hommes dits « passionnels. »
C'est maintenant chose admise, et, grâce aux
verdicts déraisonnables de divers jurys, chacun sait aujourd'hui qu'il est permis de tirer
sur une femme, un mari, un amant, une maitresse ou un séducteur sans avoir plus à
craindre de la justice des hommes que si l'on
avait rassé son existence à vendre des décorations. Il est probable que cesindividus sont beau-

La morale que nous ont faite les doctrines actuelles comporte, comme premiers précep-tes, ces deux articles : I° L'assassinat politique n'est pas un

2. L'assassinat passionnel n'est pas un

crime.

Il y a là de quoi rassurer les revolveromanes ; il est bien rare. en effet, qu'on ne puisse
pas découvrir qu'on a des dissentiments politiques avec une personne dont on rêve la
disparition, de même que peu de meurtriers
seraient empêchés de prouver qu'ils n'ont pas
agi sous l'empire d'une passion plus forte que
leur volonté.

La tentative d'assassinat qui vient d'être La tentative a assassinat qui vient a tere
commise sur la personne de Louise Michel
— qui, nous l'espèrons bien, n'en mourra
pas — va fournir à la presse intransigeante
l'occasion de faire preuve de logique.
On se rappelle les spirituelles plaisanteries
par lesquelles M. Rochefort a accueilli les
coups de revolver reçus par M. Jules Ferry.
Comme la balle avait manqué à son devoiren

coups de revolver reçus par M. Jules Ferry.
Comme la balle avait manqué à son devoir en
ne tuant pas le chef de la gauche modérée, le
directeur de l'Intransigeant s'amusa du
e pistolet de paille » employé par Aubertin; il
appelait cette arme de pacotille un « joujou, »
un « pistolet de trois francs cinquante. » M.
Rochefort ne peut manquer d'évaluer celui
qui vient de servir à Lucas, et il serait intéqui vient de seivi a Lucas, et n'estat liver ressant de voir quelle belle colère il feindrait si un journal opportuniste s'égayait de la même façon et « blaguait » ce revolver dont les balles, tirées à bout portant, entrent dans la tête d'une femme sans causer sa mort. Lorsque Louise Michel a entendu les deux détentions elle a chorché à ressurer eux

détonations, elle a cherché à rassurer ceux

qui l'entôuraient en leur disant que le revol-ver était chargé à blanc.

Eh bien! citoyenne, voilà précisément l'er-reur dans laquelle vous et les vôtres tombez trop souvent. Vous vous figurez toujours que les revolvers seront chargés à blanc. C'était le cas de votre ami Rochefort qui, après s'être évertué à paraphraser pendant six mois le vers malheureux d'Hugo:

Tu peux tuer cet hoinfile avec tranquillité, Tu peux tuer cet hoimme avec tranquillité, a manifesté la plus profonde surprise lorsqu'il a su qu'Aubertin avait mis son précepte en pratique. « Comment, se serait-il écrié volontiers, ils prenaient ce que j'écris au sérieux ! Mais non l'est pour rire ! Lorsque je dis que J. Ferry est le dernier des misérables cela signifie qu'il est opportuniste; si j'écris qu'il livre la France et que sa disparition serait un bonheur pour tous, je veux simplement exprimer cette pensée que les résultats de l'expédition du Tonkin sont douteux et que je ne votersis pas pour lui si on me le

de l'expédition du Tonkin sont douteux et que je ne voterais pas pour lui si on me le demandait.» Comme pour les discours de Numa Roumestan, il faut mettre aupoint.

Le malheur est que les gens auxquels s'adresse M. Rochefort n'ont pas autant d'esprit que lui, ni, autant que lui, le désintéressement des choses politiques. Vous, citoyenne vous êtes plus sincère. On vous croit un bon comprisons paraissers entre sur l'ampire d'une vous etes plus sincere. On vous croit un bon cœurivous paraissez agir sous l'empire d'une profonde conviction; vous avez une tendresse incommensurable pour les animaux, qu'ils soient serins ou chats, et même on dit que votre esprit de charité s'étend jusqu'à vos semblables. Vous n'en avez pas moins prêché la guerre sociale, les revendications au couteur les réclamations en pétule et la discussion. teau, les réclamations au pétrole et la discus-

la guerre sociale, les revenuications au couteau, les réclamations au pétrole, et la discussion par la dynamite.

Vous avez entrainé à l'assaut des boulangeries des gens qui ne vous valaient pas. citoyenne, qui n'avaient pas faim et qui ont
volé tout autre chose que du pain chez les
boulangers où vous les meniez, parce que
vous les croyiez affamés. Comment donc concilier vos discours révolutionnaires, dans lesquels vous criez: « Mort aux bourgeois!»
avec la réputation de bonté que vous vous
êtes faite? Voilà: vous vous figurez que les
revolvers seront chargés à blanc, que le pétrole ne brûlera pas, que la dynamite refusera. Eh bien! non. Les gens à qui vous parlez
mettent les balles dans les canons de leurs
pistolets; leur pétrole et leur dynamite sont
de bonne qualité.

Vous ne manquez pas de mansuétude, et,

pistotes; teur petrole et leur dynamite sont de bonne qualité.

Vous ne manquez pas de mansuétude, et, sans doute, lorsqu'on jugera votre assassin, vous demanderez l'indulgence du jury pour lui. Vous ferez bien, citoyenne, car il vous serait impossible de parler autrement. Ces mœurs politiques, c'est un peu vous qui les avez faites; ces passions qui font que la vie du prochain n'est plus qu'une quantité négligeable, c'est vous qui avez contribué pour une large part à les rendre aussi vives.

Vous prêchez la haine, vous semez la discorde, et vous récoltez des coups de revolver. Une seule chose doit vous étouner, c'est d'être la victime. Puissiez-vous guérir promptoment, citoyenne, et vous convaincre que la religion chrétienne, avec ses principes d'amour, d'oubli et de pardon, vaut mieux que

mour, d'oubli et de pardon, vaut mieux que la doctrine dont vous êtes l'apôtre, et qui est faite de rancune et d'envie!

## LABICHE

On peut dire que Labiche aura eu la satisfac-

On peut dire que Labiche aura eu la satisfaction de voir la postérité commencer pour lai de son vivant. Ce n'est pas la majorité, c'est l'unanimité du public, l'unanimité de la critique, l'unanimité de ses confréres, qui se sont inclinés devant son cuvre considérable, immense.

Quelle invention merveilleuse l quelle imagination intarissable! quelle gaieté, torjours respectueuse du tact et du goul! quelle observation profonde! quel esprit fin, comique, imprévu! quel variété dans la diôlerie! quelle puissance, quelle éve, quelle originalité! quelle jeunesse!

quelle sève, quelle originalité! quelle jeu-nesse! Depuis Molière, il n'y a pas eu, dans le monde, un auteur ayant la (orce conique de Labiche. Quel nom oserait-on mettre entre les deux? Emile Augier a appelé Labiche « le grand mai-tre du rire», On a voulu dizainuer son mérite en

parlant de ses collaborateurs. Ĉe n'est pas lui qui a collaboré. Ce sont cux.

L'Académie, à la gioire de laquelle il ne manquera pas — heureacement — a compris, malgrò ses traditions graves, qu'elle devait une place à notre preraier auteur comique.

L'élection de Labiche rencontra quelques oppositions. Oh ! bien peu l... Un critique érudit de la Revue des Deux-Mondes... cù l'on s'ennuie, publia un article dans lequel on pouvait lire qu'on surait tort de nommer académicien l'auteur de Si jamais je te pince!

Evidemment, ce critique était sincère, mais la sincèrité est-elle une excuse suffisante?

On est coupable d'agoorer, même quand on écrit dans la Revue des Deux-Mondes qu'il y a dons ses dix volumes du thétate de Labiche de quoi faire dix académiciens, et, dans les autres pièces, de quoi faire dix vaudevillistes !

Au rebours de Molière, qui était un triste, la plume posée, Labiche était un gai.

Affaire de caractère, qui n'a rien à voir avec le taient, et dont il fant pluiot chercher la raison moins dans le tempérament artistique de l'auteur que dans le bonheur et le malheur des vie.

Tandis que Molière a eu tant et de si solides causes de tristesse, Labiche a vècu riche, heureur, bien portant, entouré de l'estime de tous et de l'affection des siens.

Dans l'intimité, sa conversation rappelait son dialogne. C'etait la même gaicté, la même fantaisie, le même naturel plaisant.

Ses pièces, dont la plupart ont l'air d'avoir été écrites de verve, étaient, au contraire, précèdées des scenarios les plus minulieux, les plus néveloppés.

Il n'était pas rare qu'un acte, en scenario, fût

loppes. Il n'était pas rare qu'un acte, en scenario, 1ût d'une longueur double de l'acte definitif. Sa comedie favorite était Célimare le Bien-Aimé. C'est un de ses chefs-d'œuvre. Il était libre de

C'est un de ses chefs-d'œuvre. Il était libre de les classer, mais notre admiration ne fait pas de difference eutre le Voyage de M. Perrichon, Célimare, la Poudre aux yeux, etc.
Lorsqu'on jous pour la première fois le Voyage de M. Perrichon, qui a encichi, depuis, tant de directeurs, la pièce fit, pendant les sept premières représentations, ouz ecnts francs de moyenne. Pas un sou de plus. M. Mottigny crut devoir corser l'affiche par la reprise des Pattes de Mouche, et les deux pièces réunies réalisèrent deux mille cinq cents francs de moyenne pendant une quarantaine de jours. On peut dire qu'au théàtre les extrêmes se toucheat parfois, paisque certains chefs-d'œuvre, à leur apparition, ne font pas plus d'argent que les fours.

Labiche aura en la gloire d'aller jusqu'au bout

Labiche aura en la gloire d'aller iusqu'au bout de sa carrière,
Depuis une dizaine d'années, il avait renoncé au theâtre, mais le theâtre n'avait pas renoncé à lui. Il voulait se faire regretter de son vivant.
Nous y avons perdu, sans doute, quelques bonnes soirées, mais nôtre égoisme devait se taire devant son désir dese reposer.
Il avait été poussé à cette retraite par une ancedote de jeunesse qu'il s'était rappelee toute sa vie.

a vie.
Un jour qu'il entrait dans un théâtre pour causer avec le directeur, il trouva Scribe qui atten-dait dans l'antichambre.

Le directeur sonna, le garçon de burcau accourut, laissant la porte ouverte dans sa précipita-tion:

tion:

- Est-ce que M. Labiche est là? dit le directeur.

- Oai, monsieur.

- Faites-le entrer.

- Mais il y a, d'abord, M. Scribe, qui attend depus une demi-heure.

— Mais il y a, d'abord, M. Scribe, qui attend depuis une demi-heure.

— Faites entrer M. Labiche; il m'em.... bête, M. Scribe!

Labiche prit silencieusement la main de Scribe, puis le bras et scriti avec lui.

— Monsieur Labiche! monsieur Labiche! criait le garçon de bureau courant après lui.

— Dites à votre directeur que c'est un goujat et que là où M. Scribe n'entre pas, M. Labiche tient à honneur de rester à la porte.

Cette scène avait laisse, dans le cœur de Labiche, une impression meffaçable et il ajoutait:

Je ne veux pas qu'un jour un directeur me traite comme j'ai vu traiter Scribe!

LE DOSSIER LEGRAND, MOUSSY, FORTOU Paris, 24 janvier. — Voici la vérité sur l'affaire Legrand-Moussy-Fourtou, dont nous avons parlé hier

Mme Legrand mère avait, de son vivant, en 1885, remis à son fils, M. P. Legrand, des titres de rente nominatifs à réaliser, en vertu d'une

procuration signée par devant Me Godet, notaire.

M. P. Legrand les vendit pour une somme de 94.275 fr. 79.

Après la mort de Mme veuve Legrand, ces titres dont les autres héritiers connaissaient l'existence, ne se retrouvant pas, MM. Moussy et Fortou, beaux-fières de M. P. Legrand, agissant au nom de leurs épouses respectives, l'attaqué, ent devant les tribunaux.

Le i janvier 1888 (il 9 a par conséquent vingt jours seulement), un jugement fut rendu par la deux ême chambre du tribunal de la Seine.

Le t jounal statagit en le contredit soulevé par les dimes Moussy et Fortou.

M. P. Legrand a dit, devant les juges, avoir reçu de sa mère, par préciput, et de la man à la main, ecte somme de 94.279 fr. 70; mas il avait préalablement avoué devant le notaire chargé de la liquidation qu'il avait eu cette somme à titre de don, et c'est précisément là ce que contestaient ses deux sœurs.

Le tribunal a renvoyé les parties devant le notaire liqui lateur pour le redressement à faire et il a dônné acte à P. Legrand de ce qu'il ne s'opposait pas à ce que la dame Fortou reçut dores et déjà sur sa part une somme de 70,000 francs.

Et pourquoi cette largesse anticipée ? Pourquoi ce nouveau précipit consenti par Legrand à l'un seu lement de ses co-syant droit ?

C'est que les épous Forteu menaçaient de révéler l'emplei qu'avaient reçu les quatre-vingt-quatorze mille francs manquants, dont Mme evuce Legrand a c'estient dépouitilé en facur de son fils que pour consquérir le zele décoratore de M. Daniel Wilson.

La correspondance de Mme Legrand, qui est ea-tre les mains de ses héritiers, est formelle, à ce

Culier.

L'une d'elles s'intitula : NACHT-GEHEIMNISS (le L'une d'elles s'autuga : Alchi-Cerhammise Secret de la muit). Elle donnait à ses membres la mission suivante : s'introduire en France, se mêtr à toutes les affaires de ce pays, se lenir au courant de tout ce qui s'y passat militairement, diplomatiquement, économiquement, socialement, et renseigner la société sur ce qu'ils aur-ient désou-

pour conquérir le zele décoratoire de M. Daniel Wisson.

La correspondance de Mme Legrand, qui est eartre les mains de ses héritiers, est formelle, à ce stjet, et très volumineuse.

Nous n'en citerons qu'an passage, celui dans lequel la bonne dame, après avoir énumeré les sommes versées successivement à M. W...n (sic) à l'Elysée, par son fils, conclut en disant:

« Cest égal, il faut joliment tenir à ces honneurs-la pour les payer aussi cher! »

Un des gendres et des héritiers de Mme veuve Legraud, M. Moussy, qui est un tres honerable négociant, a été entendu hier par M. Atthalin.

Nous ne savons pas du tout ce qui a'est dit dans cette entrevue qui a été fort longue; mais nous croyons qu'il n'y a plus de protection qui tienne et qu'il faudra, enfin, que justice se fasse.

## NACHT-GEHEIMNISS

Le Secret de la Nuit Le Secret de la Nuit

Nos lecteurs nous pardonnerent d'avoir donné
à cet article un titre en Allemand. Il ne s'agit pas
d'un roman, mais de l'histoire, et de l'histoire
contemporaine, et l'aventure invraisemblable de
l'inspecteur de la police française Kuelın, qui se
trouve être un Allemand, lui donne de l'actualité.
A la suite de la bataille d'Inna, et de l'écrasement de la Prusse, raconte le Gaulois, le patriotisme allemand enfanta une infainte de sociétés
de revanche. Chacune d'elles se donna un but particulier.

L'une d'elles s'intitula: Nacur-Geremmuss lle

renseigner la sollete sur ce qu'ils aurient desouvert.

Pour accomplir cette mission les membres de la société devaient accepter des fonctions dans l'armée, dans l'administration, dans le commerce.

Cette société prit une rapide extension. Comme on pouvait en faire partie de l'âge de dix-huit ans à l'âge de trente-cinq ans, le nombre des adhérents devint très vite considérable.

rents devint très vite considérable.

Le gouvernement prussien ne pouvait laisser une pareille force vivre à ses côtés sans an profiter. Il s'y intèressa. Il la surveilla. Il la contrôla, et surtout il l'encouragea par tous les moyens en son pouvoir et, notamment, par des subventions considérables.

La société survécut à deux invasions. Elle était florissante sous le second Empire et continuait son travail infatigable d'informations.

A cette époque, en 1867, il existait en Prusse un couvent de religieuses que protégeait le roi Guillaume, et dans lequel il aimait a se rendre avec son entourage familier.

Dans ce couvent existait une religieuse qu'on

Dans ce convent existait une religieuse qu'on appelait Sœur Stéphanie et qui, de son vrai nom, était une demoiselle de Fœrster.

Elle avait trois trères qui avaient, paraît-il, pris du service en France, avaient passé par l'Ecole de Saint-Cyr et figuraient dans l'armée, un comme capitaine, deux comme lieutenants. Ils appartenaient à la société, Nacht-Gehemniss.

Or, dans une conversation que Sœur Stéphanie

entendit ou surprit entre deux officiers qui accompagnaient le Roi, elle apprit qu'à Berlin on révait la reconstitutions de l'empire de Charlemagne et que le premier acte de la reconstitution de cet empire serait la conquête de l'Alsace-Lerraine, en attendant que l'Allemagne rejoignit l'Italie en s'annexant nos pays de l'Est en donnant à la France le Rhôue et la Saône comme limites de ce côté. La bonne Scour, effrayée de la guerre qui se préparait, n'eut qu'une idée: faire rentrer ses trois frères en Alemagne. Mais leur société infarvint: elle leur commanda de rester en France, coûte que coûte. Ils obérient; l'en d'eux, l'ainé, le capitaine, fut tué dans nos ranges, sous Métz.

Après la guerre, les deux autres rentrèrent en Allemagne.

Le journal auquel nous emprunions ce récit affirme que la société allemande existe toujours. Il serait curieux, mais bien difficile, de savoir si M. Kuehn n'en fait pas partie.

Dans tous les cas, il n'a pas rempli son mandat jusqu'au bout.

REVUE DE LA PRESSE

La tentative d'assassinat commise sur Mile Louise Michel fait couler beaucoup d'encre. Les feuilles radicales vantent bruyamment le Les feuilles radicales vantent bruyamment le désintéressement de la générosité de « la grande citoyenne. » Le Figaro reconnaît que cette dernière possède les vertus en question, mais il constate que les petites sœurs des pauvres les ont aussi et qu'elles ne mènent pas si grand tapage. L'article de M. F. Magnard est très modéré et nous paraît fort juste:

juste:

« On va déraisonner quelque peu, dit-il, sur le
coup de p'stolet qui a atteint Mile Louise Michel.

Je sais bien qu'eile a des vertus, une charité de
mystique, un désintèressement absolu, mais
javoue que ses déclamations haineuses et ses perpétuels appels aux armes me gâteut ces vertusila. Il ya des petites sœurs des Pauvres qui les
ont aussi, et qui ne font point de tapage, et qui
ne demandent ni l'abolition du capital ai la tête
des capitalistes.

ont auss', et qui ne foat point de tapage, et qui ne demandent ni l'abolition du capital si la tôte des capitalistes.

> Ea tout cas, l'alcoolique qui a cru, qu'en tuant a la reine des anarchistes > au moment précis où elle insinuait délicatement, que les généraux français étaient tous des compliese de Bismarck, it sauvait la société, nous semble aussi coupable daus son genre qu'Aubertin dans le sien; nous tenonc, d'autre part, à constater que, daus la presse conservatrice comme dans la presse opportuniste, on a parlé décemment, de l'incident et qu'il n'y a pas eu la joie de cannibaic dont les intransigeants out donné le signal lors de l'attentat contre M. Ferry.

> Ce qui reste positif, ce qui reste effrayant, c'est l'installation definitive du revolver dans nos mœars publiques et privées.

> A mezure qu'on a émasculé la loi, qu'on a introduit la sentimentalité dars les sifaires juridiques, que l'abolition de la peute de mort est devence partie intigrante des programmes parlementaires, le sentiment de la justice se divolaçait; on n'en marchandait les droits à la société que pour les attribuer à l'initiative individuelle qui les applique à tort et à travers.

> Contrairement à la plupart des maux dont nous souffrons, il est un reméie à celui-là: c'est la sévérité des jurys. Comme ils se recrutent dans le petit nombre, on peut, je pense, encore raisonner avec eux et leur faire comprendre les périls dont leur indulgeace les rendrait complices.

> Ou a trop sequitté les filles séduites, les femmes trompées et même les maris malheureux qui ont vengé leur honneur par le vitriol ou le revolver. Pour quelques-unes et quelques-uns qui méritaient l'intèrêt, nous en avons vu défier qui avaiert au moins autant de responsabilité ou autant de torts que leur victime. Les jurys ont tout acquitté en bloc. Les crimes dits passionnels ont augmenté en conséquence. Que les jarès reviennent au bon sens, à la réflexuon, à l'esprit de legitime défense, qu'ils condamnent ferme, ces crimes-là diminueront et les Louise Michiel pour-ront

Le Constitutionnel dit à ce sujet :

«L'alcool et l'hypnotisme, voilà les grands et les seuls criminels de l'époque.

» L'alcool, le gouvernement en prendra bientôt le monopole, de sorte que tous les crimes partiront du gouvernement. Ce ne seront plus des hommes bruns qui armeront le bras des assassins, ce seront les débitants publics des flacons Alglave.

» L'hypnotisme est entré dans le domaine de la

L'hypnotisme est entré dans le domaine de la médecine officielle. Les docteurs Charcot et Lhuys

sont subventionnés par l'Etat pour suggèrer aux hystériques des deux sexes toutes sortes d'excentricités, pour aggraver par l'exercice et l'habitude celles que la vieille médecine d'Hippocrate s'efforçait de guérir at de calmer.

> Tout est renversé.

> Les médecus cultivent les maladies: M. Pasteur cultive les microbes et inocule la rage du lapin à tous ses cl'ents. On crèe même an hôpital spécial pour la multiplication indéfinie de ces bacilles.

> La police struendie les assessins et les volemes.

Cet article est de M. Henry des Houx. Puisque nous parlons du directeur du Constitutionnet constatons qu'il est violemment pris à partie ce matin par l'Autorité parce qu'il avait menacé de faire appel à l'émeute. M. Albert Rogat écrit . Rogat écrit :

Rogat ecris:

«M. Henry des Houx — plus inconnu sous le nom de Durand-Morimbeau — rédacteur en chef du Const tutionnel, termine ainsi un article:

Le budget! le budget! le budget!

S'il n'est pas voté avant un mois, nous ferors appel à l'ameute sur la place de la Concorde.

HENRI DES HOUX.

HERRI DES HOUX.

\* Il convient de faire observer que le Constitutionnel a de vingt-cinq à trente lecteurs, dont le
plus jeune atteignait l'age de discrétion sous le
ministère Martignae, ce qui permet d'évaluer à
trois ou quatre au pius la foule d'insurgés qui répondra à l'énergique appel de M. des Houx.

Nous ajouterons que si le gouvernement du
vicomte Carnot n'a pas d'autre émeute à redouter
que celles que dirigerait M. des Houx en personne, il peut continuer à se moquer des contribuables.

Car on ne voit pas du tout M. des Houx sur

buables.

Car on ne voit pas du tout M. des Hour sur une harricade, à moins que ce ne soit pour s'y foursir des pavés de l'ours qu'il a l'habitedt de lancer dans des directions différentes, exercice dans leque! il a fini par acquérir une dextérite incommerche.

dans leque! it a fint par acquerir une dextérite

» Ces considérations et quelques autres que nous
négligeons, enlèvent évidemment beaucoup de
gravité aux menaces terrifiantes de M. des Houx.

Lui-même aura la sagesse de renoncer à des projets dont la réalisation amènerait forcèment par
le massacre de ses plus candides lecteurs, la disparitton d'une feuili-estimée en pharmacie à l'ègal
des potions opiacées les plus efficaces. »

La réunion annuelle des anciens élèves de l'Ecole polytechnique a été présidée hier par le général Ferron qui a discouru et même un peu trop au dire de la *Patrie*:

« S'il m'était permis de vous parler de moi, a dit ce « guerrier en chambre », je vous dirais que c'est à l'Ecole que j'ai-puisé les principes de fermeté, de caractère et de courage civil, dont on a quelquefois grand besoin dans la vie — j'en ai fait la récente expérience.— Oui, c'est ici que j'ai trouvé le courage d'affronter, sans illusions comme sans ambitions, une situation des plus difficiles.» La Patrie relève assez durement les éloges que s'est décernés M. Ferron :

« L'on ne s'encense pas soi-même à ce point-là, dit-elle, et il n'est pas de bon goût de se décerner ainsi les palmes civiques et la couronne de chêne. On laisse ce soln à ses amis les plus indulgents. »

G. GLANEY.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

Séance du mardi 24 janvier Présidence de M. Floquet, président La séance est ouverte à 2 heures.

Les eaux d'égoût de Paris

L'ordre du jour appelle la suite de la première dé-bération du prejet de loi relatif aux eaux d'égoût de

M. Achard, président de la commission, demande

M. Achard, président de la commission, demande la déclaration d'urgence.
M. Périllier s'y oppose.
M. Achard inistée.
M. Frédéric Passy est d'avis que la Chambre abuse de la déclaration d'urgence.
M. Martin Madaud estime, au contraire, qu'on n'urgence est mis aux voix et à la majorité de 245 voix contre 235, sur 480 votants, elle est adoptée.
M. Périllier développe une proposition tendant au renvoi du projet au gouvernement, pour être procédé a une enquête administrative conformément aux dispositions de la loi du 3 mai 1941, aux l'expropriation pour cause d'utilité publique.
L'orateur insiste donc pour le renvoi au gouvernement.

# BOURSE DE PARIS

du mercredi 25 janvler

Cours communiques par le CRÉDIT LYONNAIS

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouy.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat	01 00		01 /
84 9	3 010 amortissable	81 50 84 95		84 93
107 82	4 112 1883	107 85		107 9
59 114	Italien 5 610	59 3116 94 50	94 52	59 .T
67 3;10	Extérieure 4 010	67 3:8	[.	67 31
7 15116	Hongrois 4 010	78 3116	377 18	78 1: 377 3
14 07	3 010 mortissable 3 010 mortissable 3 010 Feb 3 010 Feb 3 010 Feb 3 010 Feb 4 010 Feb 3 010 Feb	377 50 14 15	14 15	14 1
507 .	Obligations du Trésor.	*:: ::		
78 314	Russe 1880			78 913
523		*** ***		521 .
	Sociétés de Crédit			
4050	Banque de France Banque d'Escompte	4041 25	4041	4030 .
756 25	B. Paris et d. Pays-Bas			755 .
340 1385 .	Banque d'Escompte.  B. Paris et d. P.lys-Bas Banque Parisienne Crédit Foncier Banque Tharsis Crédit Lyonnais	1335	1385	345 . 1383 7
1000 .	Banque Tharsis	1335 163 576 25		166 2 577 :
578 75	Credit Lyonnais	576 25		452 5
410	Société générale Banq.J.R.P.Pays-Aut. Banque Ottomane	507 50		412 5
505		507 30		507 5
	Chem. de f. Franc.			1000 0
1527 30	Paris-Lyon-Médit	50	1252	1526 2 1250 .
787 50	Est *	****		790 .
1320	Nordact. Paris-Lyon-Médit. * Est * Ouest. * Orléans *	::		
1155	Midi *			1153 .
	Societes diverses		1	
2030	Suez	2093 75 1405		
687 50	Voitures	**** **		690 .
1135	Omnibus	**** **		
285	Panama	521 25 297 50		
	Obligat. Foncières			
527 50	Poncières 500 4 010	*** ***		525 . 105 .
595	* 10° 4 010		::	592 5
520	* 500 f. 3 010 * 4 010 1863	*** **		520 .
490	* 10° 4010			497 5 386 .
483	* 1877 3 010 * com.18793 %.			483 5
485	» 1879 3 0 <sub>1</sub> G			434 .
***	Obl. de Ch. de f. Fr.		1	406 5
399	Paris-Lyon-Médit.3 010			399 .
388 30	Est 3 010			388 .
396 401 75	Nord Paris-Lyon-Médit. 3 010 Est 3 010 Ouest 3 010 Orléans Midi 2 010 Nord-Est Bôue-Guelma		1 ::: ::	401 .
330	Midi 2 010			
040				387 5

### 260 . Obligat. des Villes | 1893 | 399 | 1871 | 1875 | 1875 | 1875 | 1876 | 1875 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1876 | 1 Obligations div. 311 .. Départem. de la Seine. Gaz de Paris ... Suez ... 380 .. Ob. fonc. Russie (4, 5\*) 310 ... 310 .

### ROURSE DE IIIIE

BOUNSE DE LILLE					
du mercredi 25 janvier					
(par fil téléphonique	spec	:1a1)			
VALEURS	COMPT.	Cours Précéd.			
Lille 1860, remboursable à 100 fr.  Lille 1863, remboursable à 100 fr.  Lille 1863, remboursable à 100 fr.  Lille 1871, remboursable à 500 fr.  Lille 1871, remboursable à 500 fr.  Lille 1871, pour de construire d	415 480	515			

Cours précédent	VALEURS .	Cours du jour	
81 40 .1. 81 60 .1. 81 92 112 107 85 -1	3 0/0 nouveau	81 10 ·1· 81 40 1· 85 ···! 197 95 ·1·	

Une conséquence de la crise métaliurgique Lyon, 25 janvier. — La Compagnie des Fonderies et Forges de Terre-Noire, la Voulte et Bessèges, vient d'être amenée à prendre uae grave décision. Une demande de liquidation judiciaire a été adressée à M. le président du Tribunal de commerce de Lyon.

Devant la suspension des paiements, il est indispensable d'assurer la marche des usines et des mines pour conserver le travail aux ouvriers si nombreux de la Compagnie, et aussi pour continuer la paie des salaires.

C'est ce résultat qu'on demande à la liquidation judiciaire.

On croit savoir que toutes les mesures sont

On croit savoir que toutes les mesures sont prises pour atteindre ce but si essentiel. Une liquidation judiciaire, comme il en est question, tout en sauvegardant les intérêts des créanciers et en maintenant même la valeur industrielle des usines, assurerait une paie régulière aux travailleurs.

La Compagnie de Terre-Noire, qui compte plus d'un demi-siècle d'existence et qui a tenu un si bon rang dans notre industrie, est victime de la longue crise métallurgique qui sévit dans notre région. Une lettre du procureur Bernard, à propos de l'affaire Legrand-Wilson

Le Matin a reçu la lettre suivante, en réponse à un article publié hier par ce journal, sur le scan-dale Legrand-Wilson, article que neus avons re-produit: « Dans son numéro du mardi 24 janvier 1888, sous le titre : « L'affaire Wilson — Une révélation impor-» tante. M. Bouchez détiendrait les reçus de M. Wil-

> BI FAT

recherché ni saial les reçus, processor.
Il s'agit.

» C'est le lundi 23 janvier que, pour la première fois, il en a été question. La justice a fait ce qui était de son devoir, sans qu'il soit possible de fournir plus de détails en raison même du secret de l'instruction.

» Le Procureur de la République,

» OCTAVE BERNARD.

## Louise Michel à Levallois

Louise Michel à Levallois

Paris, 25 janvier. — Le nombre des personnes qu' ont visité hier Louise Michel, a été encore plus considérable que la veille, car beaucoup de ses amis n'ayant appris l'attentat, dont elle a failli é tre victime, que tard dans la journée, n'avaient pu se rendre à Levallois-Perret.

Mile Louise Michel a toujours conservé sa bonne humeur. Elle plaisante sur sa blessure et affirme que la balle n'est pas restée dans la tête.

Elle a toutefois une idée fixe, qui est la mise en liberté de Lucas son agresseur.

Elle éprouve pour lui un très grand sentiment de pitié et elle prie les visiteurs de faire tout leur possible pour le faire rendre à la liberté.

Elle revient souvent sur ce sujet pendant la conversation.

conversation.

La lettre suivante qu'elle vient d'adresser à Mue
Lucas et qui parait ce matin dans l'Intransigeant,
indique bien qu'elle fera tout son possible pour
arriver à sou but.

« Madame, » Apprenant votre chagrin, je désirerais vous varies tranquille. Comme il est inadmiss.ble que votre mari att au par discernement, il est par consequent impossible qu'il ne vous soit pas rendu.

"Ni mes amis, ni les médectas, ni la presse de Paris, sans oublier la presse du Havre, ne cesseront jusque la de réclamer sa mise en liberté.

"Et si cela tardait trop, je retournerais au Havre, et cette fois ma conférence n'aurait d'autre but que d'abstenir cette mesure de justice.

obtenir cette mesure de justice, » Toute la ville y serait. » Leuise Michel, » Quant à sa blessure, Louise Michel assurequ'el l' n'en souffre point et qu'elle se porte aussi bien que si rien n'etait arrivé.

Le meurtrier de Louise Michel

Le meuririer de Louise Michei
Le Havre, Zi janvier. — Hier soir, à cinq heures, M. Fougères, juge d'instruction, est venu à
l'Elysée rétablir, en présence de Pierre Lucas, la
scène du meurtre.
Lucas, quoique d'une intelligence bornée, paraît
commencer à comprendre la gravité de son acte.
A deux heures, etant ivre, il était entré au Music-Hall; à ce moment, l'idée lui vint de commettre l'attentat que l'on sait. Pendant la confèrence, son jyresse se dissina un peu: mais aen rence, son ivresse se dissipa un peu; mais en sortant, il fit plusieurs étapes dans différents ca-

barets.

Personne ne l'avait excité à commettre un crime; ce n'était pas un politiquailleur; sa femme, une Bretonne très laborieuse et très rangée, est fort estimée dans le quartier.

Son état fait peine; elle envoie la plus grande partie de son modique salaire à son mari, pour lur rendre la prison plus supportable. Elle est employée à faire le triage des cafés.

# **DERNIERE HEURE**

(De nes correspondants particuliers et par FIL SPECIAL) Le relèvement des droits sur les farines de seigle

Paris, 25 janvier, 3 h. 12. — La commission des douanes a entendu le ministre de l'Agriculture sur les propositions établissant une surelèvation de droit sur les farines de seigle et sur le

mais.

Le ministre s'est déclaré favorable au relèvé-ment du droit sur les farines de seigle, mais hos-tile au sujet du meïs, eu égard surtout à son em-ploi en agriculture. Le traité de commerce france-italien Paris. 25 janvier. — MM. Teisserenc de Bort et Marie, plénipotentiaires français, chargés de suivre

les négociations relatives au traité de commerce franco-italieu, sont rappelés par le Gouvernement, les pourpariers étant définitivement rompus. Les délegués italieus, sur les 272 articles environ que comprend le traité de 1881 se contentent de n'en conventionnaliser que 89, non compris les 37 qui font partie du traité austro-italien et qui sont conventionnalisés de droit, en vertu de la latte de comprend le traité austro-italien et qui sont conventionnalisés de droit, en vertu de la latte de comprend la traité accordés à la matient de la comprend de la comprend de la matient de la comprend de la

clause concernant les traités accordés à la natio la plus favorisée. Le commandant Brasseur

Paris, 25 janvier.— Les obsèques da commandant Brasseur ont eu lieu ce matin aux Invalides. Aucun incident. Le deuil était conduit par le général Dayoust. Au déhors,se trouvaient 2000 per-

Les obsèques de Labiche Les obsèques de Labiche
Paris, 25 janvier. — Les obsèques de Labiche,
membre de l'Academie française, ont eu lieu au
milieu d'une grande influence de notabilités de
tout genre: MM. Rousse, Cornille, Doucet, Ha-lévy, Augier, Alexandre Dumas, Pailleron, te-naient les cordons du poële. Au cimetière, MM.
Rousse et Halevy ont prononcé des discours.

Le nouvel incident franco-allemand Nancy, 25 janvier. — M. Schnerb, préfet de Meurthe-et-Moselle, a adressé na rapport au ministre de l'intérieur, dans lequel il expose que, d'après les faits recueillis par lui, il n'y a pas eu de violation de frontière.

Le principal intéressé ne formule aucune réclamation. Il conclut en ajoutant que, dans ces conditions, il ne peut y avoir de revendentions diplo-

mation. Il conclut en ajoutant que, dans ces con-ditions, il ne peut y avoir de revendications diplo L'admission des associations ouvrières dans les adjudications

dans les adjudications

Paris, 25 janvier. — La commission des assurances ouvrières, réunie ce main, au ministère de l'intérieur, a terminé la discussion du projet relatif à l'admission des associations œuvières, pour l'adjudication ou les concessions de travaux publics et fournitures.

Elle a maintenu le principe adopté dans la dernière séance, mais s'est réservé certaines catégories de travail ressortissant du ministère de la Guerre et de la Marine, touchant à la défense et à l'armement du pays.

Dans sa prochaine séance, mercredi prochain, la commission discutera la question du lotissement des travaux.

des travaux. Loterie de Nice

Paris, 25 janvier, 3 b. 10. — Le numère 2.654.478 gagne 500.000 francs.
Les trois numères suivants : 2.003.744 — 5.575.786 et 4.600.745 gagnent chacen 100.000 francs.